



## ***Le gouverneur vexé par son échec à la BCE ? Sinon pourquoi tant de haine ?***

Depuis le mois de mai, les négociations annuelles obligatoires à la Papeterie de Vic-le-Comte, « Europafi » depuis la filialisation d'octobre 2015, se sont déroulées sous la mobilisation du personnel qui, par un mouvement de 59 minutes en fin de poste, a soutenu ses représentants pour de meilleures conditions. Fin juin, l'accord proposé par la direction a été jugé recevable par les salariés : la CGT a décidé de le signer et de lever le mouvement social en cours le 28 juin sur ce seul point des négociations salariales. La délégation intersyndicale a précisé lors de la signature le 1<sup>er</sup> juillet que celle-ci ne réglait rien des problèmes sociaux au sein d'Europafi.

Lors de l'assemblée générale de restitution qui a suivi le 5 juillet, les salariés ont voté pour un cahier revendicatif reprenant les demandes récurrentes du personnel aussi bien Mis à disposition (MAD) par la Banque de France (environ deux cents agents), qu'embauchés directs d'Europafi (quatre-vingt-douze agents). Dans le cadre des négociations salariales Banque de France, les salariés ont aussi voté la mise en place d'une **nouvelle phase de mobilisation à partir du mardi 9 juillet**, mobilisation suivie par plus de 50 % des effectifs présents.

Le 11 juillet, au cours d'une réunion, le Directeur-Général de la Fabrications des Billets, probablement mandaté par un gouverneur aux ordres du monde de la finance et farouchement hostile à tout ce qui ressemble de près ou de loin à un service public, s'est livré à une série d'annonces toutes plus indignes les unes que les autres. Le 12 juillet, lors de la dernière séance des négociations salariales à la Banque de France, la DGRH a consenti quelques avancées, dues en grande partie à la mobilisation des salariés des centres industriels.

**La CGT tient cependant à informer le personnel de l'indignité dont font preuve les dirigeants de la Banque de France qui cumulent incompétence, mensonge et menaces directes.**

- ***Les annonces du Directeur-Général***

**Analyse et stratégie annoncée de la Banque :** les résultats financiers d'Europafi sont bons, mais le Directeur-Général regrette que les améliorations accordées lors des négociations 2018 et 2019 ne suffisent pas à éteindre les revendications. La modalité de grève de 59 minutes impacte la production de papier de 50 %. Il estime que la vision sur la pérennité et le développement d'Europafi n'est pas partagée par le personnel et qu'il ne peut être envisagé de « faire supporter à la collectivité des prix supérieurs au prix du marché ». En conséquence, l'objectif annuel de production serait réduit de 3 300 tonnes à 2 000.

**Commentaires CGT :** si les résultats des négociations 2018-2019 n'assouissent pas les revendications, c'est parce que la filiale a embauché des salariés à un salaire inférieur à ce qui se fait dans l'industrie papetière et dans le secteur industriel en Auvergne. Au vu des autres points qui ne sont que des menaces, on peut légitimement se poser des questions : les grandes campagnes de communication sur le montant des investissements n'étaient-elles que poudre aux yeux et l'argumentation développée depuis 2011 aux élus locaux et à ceux du personnel n'aurait-elle pas plus de valeur que les déclarations fiscales du couple Balkany ?

**Conséquences à court terme :** la direction stopperait la recherche de nouveaux clients, l'Imprimerie de Chamalières commanderait son papier ailleurs et la priorité de la production serait aux partenaires de la filiale.

**Commentaires CGT :** soit il s'agit de menaces puériles, soit la gouvernance de l'entreprise fait publiquement état de son incompétence.

**Conséquences à moyen terme :** il y aurait un ajustement des effectifs et des organisations du travail. Le contrat avec les partenaires de la filiale qui arrive à terme en 2022 ne serait pas renouvelé.

**Commentaires CGT :** nos dirigeants, tels de vulgaires patrons de multinationales qui s'illustrent par des délocalisations et des parachutes dorés, n'hésitent pas à faire du chantage à l'emploi et à l'existence même de la Papeterie.

**D'ici cinq à dix ans :** il y aurait des pertes financières et la question du maintien de l'activité se poserait, ce serait la fin de la production de papier à Europafi et du modèle intégré (Papeterie, Imprimerie, centre logistique). Tout ceci remettrait en cause le déménagement de l'Imprimerie (Refondation) et scellerait la fin du pôle public.

**Commentaires CGT :** malheureusement, la fin de l'incurie et des errements de la direction de la Fabrication des Billets ne semble pas pour demain... Mais manifestement, pour le gouverneur c'est le personnel de Vic-le-Comte, ses représentants et la CGT qui sont responsables d'une gestion désastreuse et de tous les dysfonctionnements.

**Conclusion du courrier adressé par le Directeur-Général au personnel de la Papeterie le 11 juillet :** « *Seuls l'abandon de la démarche systématique de mouvements de 59 minutes de grève en fin de poste et des signaux clairs d'adhésion du personnel à notre projet de développement initial pourraient nous amener à reconsidérer les mesures envisagées à moyen et long terme* ».

**Commentaires CGT :** La Direction demande donc aux agents d'accepter la situation où de mourir (« allez manants, nous décidons pour vous !!! »). Elle insinue grossièrement que le droit de grève est supprimé et qu'il faut faire allégeance à un système social qui ne marche pas ! Quant au projet de développement initial, il a malheureusement du plomb dans l'aile : on est loin des 4 600 tonnes, minimum vital pour survivre selon le projet. Mais avec 3 200 tonnes en 2018, la Papeterie réalise tout de même sept millions de bénéfices après impôts !

### • **La position de la CGT**

Nous sommes effarés que les dirigeants de l'entreprise aient l'inconscience d'utiliser de tels arguments. S'il arrivait que des salariés dans une situation d'actuelle fragilité mentale momentanée transforment la tension en violence, envers eux-mêmes ou envers des tiers, la responsabilité en incomberait en totalité à la direction.

Sur les différents dossiers mis en chantier dans les centres industriels depuis près de dix ans, il y a une constante, c'est la baisse de la masse salariale par tous les moyens. L'ensemble des investissements qui auront eu lieu à Vic-le-Comte et à Chamalières auront été amortis en dix ans par cette seule baisse, **c'est donc le personnel et lui seul qui aura supporté le poids des investissements !**

Les mouvements sociaux qui ont lieu dans l'entreprise, en particulier dans les centres industriels depuis plusieurs mois, sont tous les conséquences des choix politiques du gouvernement de la Banque. Pour celui-ci, la baisse de la masse salariale passe par celle des effectifs, la fermeture d'unités et d'implantations et le recours à des artifices comme le Lean management pour augmenter les volumes de production des salariés. Cette pratique nie l'expérience, les connaissances de chaque métier, l'expertise, au profit de la soumission, du renoncement à son identité professionnelle, ce qu'on appelle le « savoir-être ». À la Fabrication des Billets, la totalité de la ligne hiérarchique est recrutée dans cette optique et est techniquement incompétente dans sa quasi-intégralité.

La CGT n'oublie pas que le mensonge fait intégralement partie de ce qu'on appelle aujourd'hui « outils de management », l'histoire de la Papeterie et de l'Imprimerie est jonchée d'exemples, comme la gestion de la filialisation ou celle du dossier Refondation le démontre. La seule possibilité de fournir du papier aux imprimeries publiques européennes était de filialiser Vic-le-Comte ? Aujourd'hui la Grèce peut s'approvisionner sans être actionnaire de la filiale, l'Irlande a fermé son imprimerie et s'oriente vers le privé, la Belgique le fera en 2020. Restent le Portugal, l'Autriche et l'Italie (cette dernière crée sa propre papeterie intégrée à sa banque centrale, comme l'a fait l'Espagne)... vers qui l'Imprimerie sous-traite massivement sa production qu'elle n'a plus les capacités ni les moyens humains de faire depuis 2011, l'arrêt de la ligne de production en continu et la suppression de près de 500 emplois. Refondation ? Le projet est sur cales depuis que le cabinet de maîtrise d'ouvrage ait été l'objet d'une liquidation judiciaire... Pourtant, l'une des missions de la Banque de France n'est-elle pas la cotation d'entreprises ? Le centre fiduciaire de Chamalières n'était-il pas inclus dans le périmètre du déménagement avant que, le 21 janvier 2019, la Banque n'annonce sa fermeture ? **La réelle difficulté pour les représentants du personnel est de savoir quand nos dirigeants ne mentent pas.**

En conclusion, il appartient au chef d'entreprise de recevoir les organisations syndicales pour discuter la stratégie de la Banque pour son secteur industriel. Les annonces de Vic-le-Comte, si elles étaient suivies de faits, discréditeraient définitivement l'institution, rompraient totalement avec la politique annoncée depuis dix ans à grand renfort de communication, démontreraient que nos dirigeants n'ont aucune vision stratégique claire, aucune énergie à consacrer à la gestion d'un outil industriel exceptionnel et plein d'avenir, détruiraient définitivement tout lien entre les salariés et la direction. **En d'autres termes, le gouverneur veut-il bâtir un secteur industriel public puissant et efficace ou veut-il le détruire ? Veut-il un réel dialogue social ou veut-il la guerre ?**